

Décision

Générale

colonial

Décision n° 47 du 13 janvier 1949 :

n° 47

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 janvier 1949

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1949

Date du numéro
31 janvier 1949

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de trois semaines, pour en jouir à Djithouti, est accordé à Mme. Bonadona, institutrice auxiliaire à l'école publique de Djibouti, pour compter du 4 janvier 1949.